



Information Communale

Bulletin N° 021 - Juin 2013

Le mot du maire



Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2013, jamais un équilibre financier n'aura été si difficile à mettre en œuvre.

Depuis quelques années, suite à la crise économique, les dotations de l'état pour les communes sont en régression, les subventions surtout celles du Conseil Général deviennent des peaux de chagrin.

En sachant qu'en 10 ans, si le coût de la vie a augmenté en moyenne de 1.8 à 2% par année pour les ménages, il a été de 3.5% à 4% pour les collectivités (énergie et charges). Les impôts locaux à Boulzicourt n'ont progressé que de 11.5% sur ces 10 dernières années dont 7,5% depuis 2008.

La base d'imposition départementale se situe à plus de 1 000 € par foyer, alors que la moyenne de notre village est à 356 €. A savoir que notre commune a l'un des plus faibles potentiels fiscaux du département.

Notre réseau d'eau est vieillissant, faute de pouvoir le rénover, (coût 1 million €), nous le remettons en état au fur et à mesure des besoins, ce qui représente en moyenne plusieurs dizaines de milliers d'euros par année.

Aussi, pour faire face et continuer à offrir le maximum de services au public, le Conseil Municipal réuni le 3 avril 2013 pour les comptes administratifs et les budgets 2013 a décidé sur proposition de la commission finance et du Maire :

- **De réduire les indemnités des élus, Maire, Adjoints, Conseiller Délégué, de 50%, soit une économie annuelle de 27 000 € / an.**
- **De réduire les dépenses de fonctionnement et d'investissement, économie prévue de 38 000 € / an.**
- **D'augmenter l'effort financier sur l'habitat et le foncier de l'ordre de 6 à 7 € par mois en moyenne par foyer (ensemble des 2 taxes), soit une ressource de 35 000€ / an.**
- **De porter le tarif de l'eau à 3.19 € le m3 au lieu de 2.99 €.**

Ce sont des décisions courageuses et responsables qui ont été prises par le conseil municipal. Notre volonté en fin de mandat, aurait été de vous être plus agréables, mais non conscients. J'espère que vous validerez ces choix, importants, mais surtout obligatoires pour que votre commune, notre commune puisse continuer à avancer et à grandir.

Les commissions communales ont reçu des consignes de n'engager aucune dépense supplémentaire, sauf celles obligatoires et ce après étude de la commission des finances.

Je vous rappelle qu'en 2008, la commune ne percevait aucune location. La commune dans un souci de valoriser son patrimoine et de trouver des financements loue à ce jour 4 logements et des locaux associatifs à la MGEN qui rapporte annuellement à la commune 37 680 €.

Bien qu'il reste énormément à faire pour notre commune. Votre confiance en 2008 nous a permis de faire favorablement évoluer la commune et vous apporter un large panel de services à la population.

Les projets en 2013 seront modestes, devant le manque de financement de l'Etat, de la Région ou du Conseil Général nous ne pouvons pas engager des travaux importants qui endetteraient notre commune. Pour ce qui concerne la voirie, le Conseil Général n'en financera aucune dans le département, sauf la route départementale traversant la commune qui va être remise en l'état par ses services des infrastructures routières.

Il est envisagé :

- Réfection de la salle de vote (derrière la Mairie).
- Réparation du Pont Tisset (près de la place centrale).
- Réfection de la Mairie (suite au sinistre de décembre 2012).
- Les travaux d'aménagement de la Zone d'Activité sortie du village entre Boulzicourt et Saint Pierre débuteront pour une première tranche en octobre ou début 2014 selon la météo, (les terrains seront disponibles dès l'été 2014).
- Création d'un parking près du cimetière.
- L'installation d'une antenne pour la téléphonie mobile (travaux avant la fin de l'année).
- Remise en état de la voie départementale traversant la commune (prévue au début de l'été).

Cette période de crise que nous connaissons tous, paralyse fortement les collectivités locales, nous devons être prudents et réalistes dans l'attente de jours meilleurs. Surtout ne pas engager des travaux inconsidérés, sans aucune subvention, qui mèneraient notre commune dans une spirale de surendettement.

Pascal MAUROY.

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt
Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@gmail.com
Site internet : www.boulzicourt.fr

du 03 Avril 2013

- Adoption du compte administratif 2012 du budget principal.

Après avoir pris connaissance des résultats de clôture 2012 du budget principal comme suit :

- un déficit d'investissement de 107 609,20 €
- un excédent de fonctionnement de 333 949,06 €

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses de 3600,00 € et en recettes attendues de 83 729,00 €

- Adoption du compte administratif 2012 du budget annexe du service de l'Eau.

Après avoir pris connaissance des résultats de clôture 2012 du budget annexe du service de l'Eau comme suit :

- un excédent d'investissement de 30 980,91 €
- un excédent d'exploitation de 384 093,86 €

Compte tenu de l'absence des restes à réaliser en dépenses et en recettes attendues.

- Adoption du compte administratif 2012 du budget annexe du service de l'Assainissement.

Après avoir pris connaissance des résultats de clôture 2012 du budget annexe du service de l'Assainissement comme suit :

- un déficit d'investissement de 18 261,52 €
- un excédent d'exploitation de 35 866,72 €

Compte tenu de l'absence des restes à réaliser en dépenses et en recettes attendues.

- Adoption du compte de gestion 2012, du budget principal, du budget annexe de l'Eau et du budget de l'assainissement, dressé par le Trésorier et qui est en conformité avec le compte administratif 2012 établi par la Commune de Boulzicourt.

- Adoption du budget primitif principal 2013 voté par chapitres (avec report des résultats de clôture 2012) comme suit :

- les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 015 210,86 €
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 736 009,20 €

- Adoption du budget primitif 2013 du service de l'Eau voté par chapitres (avec report des résultats de clôture 2012) comme suit :

- les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 501 093,86 €
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 81 280,91 €

- Adoption du budget primitif 2013 du service de l'Assainissement voté par chapitres (avec reports des résultats 2012) comme suit :

- les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à 18 005,20 €
- les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 36 561,52 €

- Au titre de l'année 2013, décision de fixer les taux des différentes taxes comme suit :

- Taxe habitation 27,22 %
- Taxe foncière (Bâti) 24,45 %
- Taxe foncière (non bâti) 32,81 %

- Pour les consommations d'eau 2013, décision de fixer le prix du m3 d'eau à 3,187 € (dont 0,356 € de redevance de pollution).

- En raison des problèmes financiers liés à la conjoncture économique actuelle, devant la diminution de diverses dotations et devant la difficulté d'établir le budget de la commune, le Maire propose de diminuer de moitié, les indemnités du Maire, de ses adjoints et d'un conseiller ayant une délégation.

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L-2123-23-1 et L-2123-24, Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la Loi, les indemnités de fonction versées au Maire, Adjoints et Conseiller avec délégation, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à compter du 1^{er} Avril 2013, de fixer le montant des indemnités :

- * Strate de population retenue 2008 soit de 1000 à 3 499 habitants
- * 50% du taux maximal de 43% de l'indice brut 1015 pour l'exercice effectif du Maire.
- * 50 % du taux maximal de 16,5% de l'indice brut 1015 pour l'exercice des Adjoints
- * 50 % du taux maximal de 6 % de l'indice brut 1015 pour l'exercice du Conseiller avec délégation.

- Décision d'attribuer les subventions de fonctionnement en 2013, aux associations et au CCAS .

- ECVB
- ASB
- Parents Elèves
- Jujitsu
- Gym Entretien Adultes
- Twirling Bâtons
- La Société de Chasse
- Le LAC

- La Truite de la Vence
- UNC-AFN
- Donneurs de Sang
- Le Périscolaire
- Association Familiale Rurale des Aînés
- L'Attelage Ardennais
- L'Association des Trois Bourriques
- Les Wodsky
- Comité d'entreprise de PSA
- Club A.C.B.
- Amicale Canine
- Le CCAS de Boulzicourt

Naissances

Maella CARRARA
16 mai 2013

Mariages

Claude MANTEAU
Nadia BONOTTI
18 avril 2013

Patrice HENRY
Suzanne CLERC
25 mai 2013

Gaël GRIGNON
Gaëlle LE ROUGE
22 juin 2013

Décès

Annie LEBRUN (veuve de René Malbec) à l'âge de 66 ans
12 avril 2013

Bruno Anciaux à l'âge de 78 ans
19 juin 2013

Horaires d'été du secrétariat de mairie:

mois de juillet et août :

Du lundi au vendredi

Le matin : 10h30 à 11h45 (horaires inchangés)

L'après-midi : 14h à 17h

les permanences des adjoints se feront sur rendez-vous.

Les horaires d'été de notre agence postale restent inchangés .

Nous vous rappelons :

du lundi au vendredi de : 9h à 12h

et le samedi de : 9h30 à 12h.

Des nouvelles du bâtiment de notre mairie.

Suite au sinistre que nous avons rencontré le 14 décembre, le rapport d'expertise nous a été communiqué début mai, le montant s'élève à 186 344 € TTC. Notre assureur nous garantit une indemnité de 165 281 €.

Un architecte a été désigné par le Conseil Municipal pour suivre les travaux, ceux-ci devraient commencer durant l'été, après les différents appels d'offres nécessaires.

Le 16 mai dernier, entre 4 h et 5 h du matin, d'autres dégradations sont venues s'ajouter suite à une tentative de cambriolage de l'agence postale et des bureaux.

Malgré un acharnement certain, les coffres forts de l'agence postale ont bien résisté. Néanmoins nous avons dû fermer notre bureau au public durant plusieurs jours pour la remise en l'état des lieux, nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée.

Rappel de l'arrêté Municipal du 16/05/2008

Dans l'intérêt de chacun, nous vous rappelons que :

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- du lundi au vendredi: de 9h à 11h30 et de 14h à 19h

- les samedis: de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

- les dimanches et jours fériés: de 9h30h à 11h30.

Centre de loisirs «Les Minots des Crêtes»

pour les jeunes de 3 à 13 ans

du 8 juillet au 02 août 2013

- du lundi au vendredi

9h à 12h et de 14h à 17h

- Garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h

- Possibilité de repas sur place

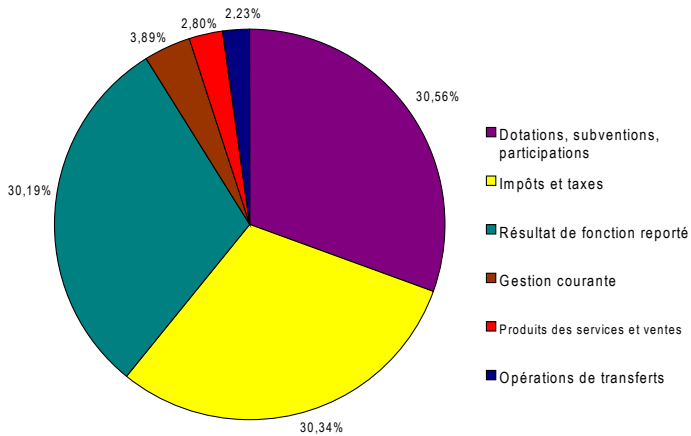
Pour tous renseignements:

s'adresser à la directrice du périscolaire (au pôle scolaire):

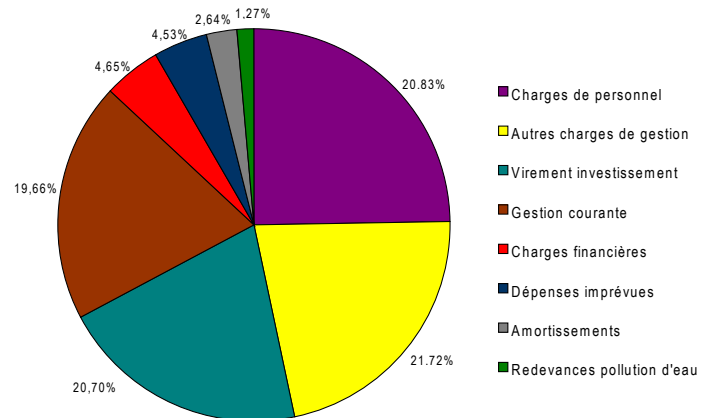
Audrey Carlier 03 24 41 08 63

Budget primitif 2013

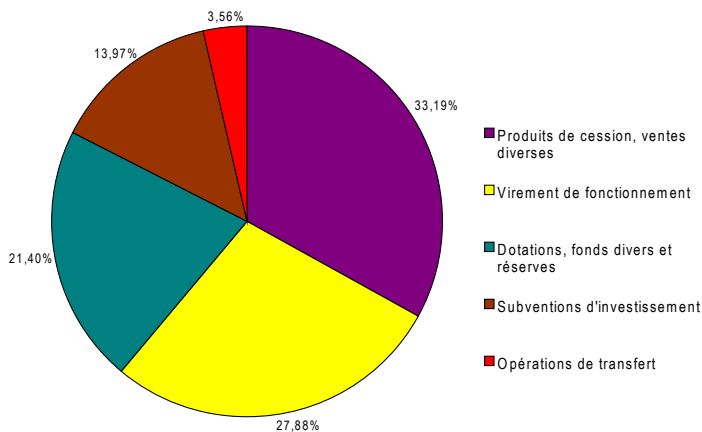
Recettes de Fonctionnement : 1 015 210.86 €



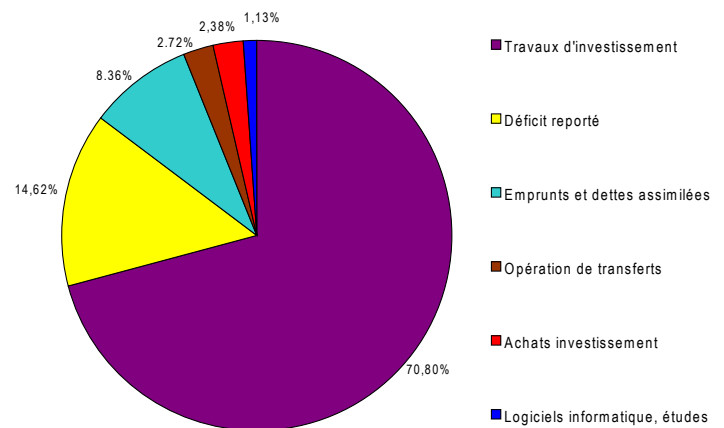
Dépenses de Fonctionnement : 1 015 210 .86 €



Recettes d'Investissement : 736 360.20 €



Dépenses d'Investissement : 736 360.20 €



Manifestations du 14 juillet 2013

Samedi 13 juillet, au stade:

- A partir de 19h, buvette et petite restauration
- à partir de 20h, distribution de lampions
- à la tombée de la nuit, départ du défilé et retraite aux flambeaux dans les rues du village, puis feu d'artifice et bal muette.

Dimanche 14 juillet

- 10h45, rassemblement devant la mairie
- 11h départ du défilé et cérémonie aux monuments aux morts.
- 11h30, vin d'honneur au stade
- 12h, petite restauration
- 14h, au stade, jeux divers: courses à pieds, concours de pétanque, jeux de quilles, concours de penalty... (réservé aux habitants du village et aux invités par les membres de la municipalité)

Pour les petits: tobogan, château gonflable, défilé de vélos fleuris, mini miss et mini mister.

*La buvette et la petite restauration (barbecue, frites ...) seront servies par l'association des anciens combattants et l'école de foot.

Très prochainement, le revêtement de la rue principale sera rénové, nous demanderons aux riverains de ne pas stationner sur la chaussée et de respecter les arrêtés municipaux durant les travaux.

Fêtes et Cérémonies



Cette année la cérémonie du 8 mai a été réhaussée par la participation de la chorale MGN qui a merveilleusement interprété le chant des partisans sous un soleil radieux. La population avait répondu présent à cette manifestation patriotique.



Toujours sous une météo favorable, la fête patronale a été réussie, les jeunes du village avaient participé activement à ce succès.



Après le discours de Pascal Mauroy, le président de Union Nationale des Combattants, Alain Scandella a remis l'insigne officiel de porte drapeau à Martial Hureau. Fabrice Mauroy, capitaine de réserve a reçu la médaille du mérite de l'UNC échelon bronze.



Après de longues semaines pluvieuses, le beau temps était au rendez-vous de la brocante. Une journée de succès pour tous.



Le show burlesque avec An'Alegria.



Quelques évènements



Bérenghère Poletti , députée et Marc Laménie, sénateur ont honoré de leur présence la participation à l'inauguration de notre aire de jeux «des petits Lutins»



Inauguration du passage Harmel

A la place du lotissement « Le Parc » au 19^{ème} siècle existait une filature qui s'appelait Filature Harmel. Ce lieu avait été racheté par la suite par les établissements « Lefort » pour en faire une fabrique de grillage et qui a été fermée définitivement en 1966.

Joseph Harmel a été maire de Boulzicourt de 1843 à 1877. Lui succède Léopold Harmel de 1877 à 1914 et de 1918 à 1924.

La famille Harmel a dirigé notre village pendant 81 ans (en enlevant le temps de l'occupation Allemande de la 1^{ère} guerre mondiale)

La Commune doit son induction d'eau à Léopold Harmel, qui en 1906 a financé presque la totalité.

La famille Harmel avait également créé une école de couture et a été à l'origine de la création de l'harmonie Ste Cécile.

Nos anciens considéraient cette famille comme bienfaitrice et la municipalité désire qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Ce sont pour ces raisons que nous avons décidé de baptiser cette petite rue reliant la rue du moulin au lotissement « Le Parc » : Passage Harmel.

A la journée «Portes ouvertes» au pôle scolaire «René Daumal», destinée aux familles des communes concernées et en plus cette année, l'intégration des élèves de St Marceau .

A noter la présence de Renaud Averly, suppléant de Bérenghère Poletti, députée; de Marc Laménie, sénateur; d'Hugues Mahieu , conseiller général; d'Isabelle Bleuze, directrice adjointe d'académie; de Joël Evrard, inspecteur d'académie; des maires impliqués et des enseignants.

L'animation associative

ont eu lieu



Romain Frezzato à la guitare et chansons



Au pôle scolaire, soirée organisée par le LAC

Denis Pérrette accompagné par ses 3 musiciens



Un exposé spectacle en 5 actes sur la vie et l'oeuvre d'Albert Camus présenté Par Michèle Joly, originaire de Boulzicourt et Jean-Pierre Barrault.

Un film et un goûter offerts par la Communauté de Communes des Crêtes



Du jamais vu, 2 enfants du village se sont produits ensemble pour animer une soirée où leurs talents ne sont plus à démontrer par leurs compositions et leurs voix.



Là-haut est l'histoire d'un vendeur de ballons de 78 ans, Carl Fredricksen, au moment où il réalise enfin le rêve de sa vie. Son désir de vivre une grande aventure le pousse à attacher des milliers de ballons à sa maison pour s'envoler vers les régions sauvages de l'Amérique du Sud. Mais il s'aperçoit trop tard de la présence d'un colis ayant la forme de son pire cauchemar : Russell, un jeune explorateur de 8 ans un peu trop optimiste, l'accompagnera dans son voyage.



Une soirée sans précédent, grâce à l'association des Crêtes Préardennaises «Bouche à oreilles» et le LAC de Boulzicourt.

Pour la 1^{ère} fois de son existence «La truite de la Vence» a dû annuler au dernier moment son concours de pêche prévue le lundi de pentecôte. Le mauvais temps, l'opacité de l'eau et le haut niveau de la rivière (pour des raisons de sécurité) ont contraint les organisateurs à prendre cette sage décision. Cet évènement sera reporté à une date ultérieure.



En raison du temps incertain, la manifestation canine «Agility» a connu un succès plus limité, malgré le bon niveau des candidats.



Cette année, 14 enfants ont participé à l'activité «pêche nature». avec une partie théorique et l'autre pratique.

Cyrien, élève de pêche nature a sorti sa 1 ère truite Fario mesurant plus de 44 cm.



La sortie annuelle de l'association «Famille Rurale» a eu lieu en Champagne avec une visite de fabrication de foie gras et après le déjeuner une promenade en petit train à travers les côtes champenois.



Le 39 ème prix cycliste de l'ECVB s'est déroulé sous la pluie entre Boulzicourt et St Marceau. 87 km pour les catégories 1, 2 et 3 ; 52 km pour les pass' cyclistes; 34 km pour les cadets et 23 km pour les minimes

La remise des prix par les organisateurs



Animations à venir

Marionnettes

vendredi 27 septembre à 14h30



«Noir ou blanc»

(descriptif non encore communiqué)

Tous public à partir de 5 ans

Adultes 5 €
Enfants - 12 ans (gratuit)



Soirée Françoise Sagan organisée par le LAC et animée par Valérie Mirarchi à la bibliothèque du pôle scolaire.

A travers cette conférence, nous avons découvert quelques facettes essentielles de sa vie et de son oeuvre.



22ème Concours d'Attelage de Boulzicourt

Entrée Gratuite Animations
Restauration sur place Stands divers

Amateur - National - Professionnel - Jeunes Chevaux

20 & 21 Juillet 2013

Samedi 20 juillet		Dimanche 21 juillet	
10h	Dressage	9h	Marathon
16h	Défilé dans le village avec la fanfare	14h	Mariabilité
18h30	Spectacle Equestre	10h	Remise des prix
20h	Soirée Bavaroise avec orchestre		

Venez nombreux !

